



Commune de Denges

DANS SA SEANCE DU 28 NOVEMBRE 2016 LA MUNICIPALITE

A décidé

- De délivrer le permis d'utiliser à M. Josef Hardegger, parcelle 322, Sur les Moulins 6 pour la création d'une ouverture en façade Est pour une porte-fenêtre et remplacement des éléments-bacs de soutènement du talus par un mur sec.

La municipalité